

34COM280 – Correction de l'exercice 56

EXERCICE 56

La **SA Tuttifrutti** a été créée il y a cinq ans au capital de 10 000 actions de valeur nominale 1 000,00 €. Les fondateurs avaient prévu d'orienter leurs activités dans deux directions : la fabrication des produits de beauté à base d'extraits de fruits et la production de sirops de fruits condensés. Pour cette dernière activité, la **SA Tuttifrutti** s'est trouvée confrontée à un marché sursaturé par quelques grandes marques bien implantées qui détiennent un quasi-monopole.

En fait, seule la branche « produits de beauté » a été développée avec succès, générant d'importants profits. Cette activité ne nécessite pas un financement aussi important que celui prévu à la création. En conséquence, le capital est trop important par rapport aux bénéfices réalisés. Les principaux actionnaires se plaignent de la faible rentabilité de leurs investissements financiers.

Début N, les dirigeants décident donc de réduire le capital. Ils désirent diminuer le capital d'une valeur de 6 000 000,00 € en amortissant partiellement les actions. Mais ils ne veulent pas que les actions restantes soient amorties de plus de moitié de leur nominal. Pour ce faire, ils procèdent de la façon suivante :

- Dans un premier temps, rachat en Bourse et annulation de 2 000 actions. L'excédent du prix de rachat en Bourse sur la valeur nominale sera prélevé sur la réserve facultative ;
- Ensuite, amortissement des 8 000 actions restantes pour la moitié de leur valeur nominale par prélèvement sur la réserve facultative.

L'opération de rachat est réalisée au cours du premier trimestre N, durant lequel 2 000 actions sont progressivement rachetées en Bourse à des cours divers. Le prix total de rachat est de 2 125 000,00 €. Le 1er avril N, la société procède à la réduction de capital en annulant les 2 000 actions rachetées en bourse. En date du 1er mai N, la société procède à l'amortissement du capital restant en réduisant de moitié le nominal de chaque action. À la clôture de l'exercice, le 31 décembre N, la SA Tuttifrutti a réalisé un bénéfice net de 657 250,00 €. Aucun report à nouveau antérieur ne figure au bilan. Les statuts organisent la répartition des bénéfices de la façon suivante :

1. Dotation de 5 % du bénéfice à la réserve légale dans les limites prévues par la Loi.
2. Attribution aux actions d'un intérêt de 6 % du nominal des actions à titre de premier dividende.
3. Sur le solde, il peut être décidé par l'assemblée générale ordinaire, d'affecter un certain montant à une réserve dite " facultative ".
4. Le solde est attribué aux actionnaires à titre de superdividende ou reporté à nouveau. Le superdividende unitaire est arrondi à l'euro. Les actionnaires peuvent demander le paiement de leur dividende en actions.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SA Tuttifrutti, réunie le 15 avril N+1, a pris les décisions suivantes :

- Une somme de 104 000,00 € sera affectée à la réserve facultative ;
- Les actionnaires disposent d'un délai d'un mois à compter de la présente assemblée (soit jusqu'au 15 mai N+1) pour opter pour le paiement de leurs dividendes en actions. Les actions seront émises à 1 300,00 € pour une valeur nominale de 1 000,00 €.

Les actionnaires qui le désirent sont autorisés à recevoir le nombre d'actions immédiatement supérieur au total de leurs droits et à verser, en contrepartie, une soulte à la société. Le 17 mai N+1, le conseil d'administration constate que les titulaires de 5 400 actions ont demandé le paiement de leurs dividendes en actions. Le conseil d'administration procède en date du 20 mai N+1, à la modification des statuts nécessaires pour constater l'émission des actions nécessaires au paiement des dividendes.

Travail à faire :

1. Enregistrer dans les livres de la **SA Tuttifrutti** toutes les opérations liées à la réduction et à l'amortissement du capital, réalisées de janvier à mai N.
2. Répartition des bénéfices de l'exercice N :
 - a) Présenter le tableau des calculs de la répartition.
 - b) Enregistrer l'écriture constatant cette répartition.
3. Enregistrer au journal de la SA les écritures constatant le paiement des dividendes en actions.

34COM280 – Correction de l'exercice 56

CORRECTION

1) Réduction et amortissement du capital

Rachat des actions en Bourse

		1 ^{er} trimestre N		
277	512	Actions propres		2 125 000,00
		Banque		2 125 000,00
		Rachat de 2 000 actions en vue de leur annulation		

Réduction du capital

		01/04/N		
101		Capital social		2 000 000,00
1068		Autres réserves		125 000,00
277		Actions propres		2 125 000,00
		Annulation de 2 000 actions de nominal 1 000,00 €		

Amortissement du capital

		01/05/N		
1068		Autres réserves		4 000 000,00
4567		Associés - Capital à rembourser		4 000 000,00
		mise en remboursement de 500 € de nominal sur 8 000 actions		
		01/05/N		
101		Capital social		8 000 000,00
10131		Capital non amorti		4 000 000,00
10132		Capital amorti		4 000 000,00
		Reclassement du capital après amortissement		

2) Répartition des bénéfices de l'exercice N

a) Tableau de répartition

Résultat N à répartir	657 250
Réserve légale 657 250,00 × 5 %	- 32 862,50
Bénéfice distribuable	624 387,50
Premier dividende aux actions	
Les actions ont été des actions de capital intégralement libérées jusqu'au 30 avril, puis sont devenues des actions de jouissance amorties de moitié à compter du 1 ^{er} mai, d'où un premier dividende unitaire de : $(1\ 000,00 \times 6\ \% \times 4/12) + (500,00 \times 6\ \% \times 8/12) = 40,00\ €$	
Le premier dividende total est donc de : $40,00\ € \times 8\ 000\ actions$	- 320 000,00
Reste	304 387,50
Réserve facultative	- 104 000
Reste	200 387,50
Superdividende théorique : $200\ 387,50 / 8\ 000 = 25,048$ arrondi à 25,00 soit $24,00\ € \times 8\ 000$	- 200 000,00
Report à nouveau	387,50

34COM280 – Correction de l'exercice 56

Remarque : le sujet ne donnant pas de précision concernant la date de rachat des actions, nous prenons alors comme hypothèse que la société a racheté ses actions au début de l'exercice.

D'où, dividende total versé à une action = $40,00 + 25,00 = 65,00$ €

b) Écriture de répartition

		31/12/N		
12	Résultat de l'exercice		657 250,00	
1061	Réserve légale			32 862,50
1068	Autres réserves			104 000,00
457	Actionnaires dividendes à payer ($65,00 \times 8\,000$)			520 000,00
110	Report à nouveau			387,50
	Répartition du bénéfice de l'exercice N			

3) Paiement des dividendes en actions

Les titulaires de 5 400 actions demandent à ce que leurs dividendes soient payés en actions. Cela correspond à un montant de : $65,00 \text{ €} \times 5\,400 = 351\,000,00 \text{ €}$
 $\Rightarrow 351\,000,00 / 1\,300,00 = 270$ actions

Soit, l'enregistrement suivant :

		20/05/N+1		
457	Actionnaires - Dividendes à payer		351 000,00	
101	Capital social ($1\,000,00 \text{ €} \times 270$ actions)			270 000,00
1041	Prime d'émission ($300,00 \text{ €} \times 270$ actions)			81 000,00
	Émission de 270 actions pour paiement des dividendes			